

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ÉCRITURE BUISSONNIÈRE EN BOURGOGNE - 2020

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE ..... Rue.....

Code postal ..... Ville.....

TELEPHONE ... Dom ..... Port .....

EMAIL.....

Je m'inscris au stage d'écriture en Bourgogne du 25 juillet au 031 août 2020

J'envoie un chèque d'arrhes de 420€ avant le 1<sup>er</sup> avril 2020 et 450€ ensuite, à l'ordre de La clé des mots, à l'adresse suivante : Natacha Sels, 109 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

**Rappel du tarif du stage, hors logement** : 420€ pour une inscription avant le 1<sup>er</sup> avril et 450€ ensuite.

**Début et fin de stage** : le samedi 25 juillet, la maison sera ouverte à partir de 17h30, le samedi 01 août, nous devons quitter les lieux vers 11h.

#### Logement

Les chambres à votre disposition dans la maison (le tarif est par personne et à la semaine) :

- 1 chambre individuelle avec salle de douche à partager : **150€** (située au Rdc, 10m2)
- 1 chambre double avec salle de bain à partager : **80€** (située au Rdc, 10m2)
- 2 chambre double avec salle de bain à partager : **100€** (située au 1<sup>er</sup> étage, 14m2)
- 1 chambre triple avec salle de bain à partager : **50€ lit simple** et **60€ lit double** (située au 2<sup>e</sup> étage 16m2)

Draps et serviettes sont compris dans le prix.

Merci de vérifier la disponibilité des chambres en téléphonant au 06 30 54 45 11 ou par email [natacha.sels@gmail.com](mailto:natacha.sels@gmail.com)

#### Transport

- Si vous le savez déjà merci de préciser si vous viendrez en train ou en voiture.....
  - Si vous venez en voiture, proposez-vous un covoiturage depuis quel lieu ? .....
- Pour ceux qui viennent en train, il sera possible de prendre un taxi commun à la gare.

J'ai bien pris connaissance de la charte, ci-joint et m'engage à la respecter.

Date de votre envoi et signature du participant :

## Natacha Sels – La clé des mots

### Charte ECRITURE BUISSONNIERE EN BOURGOGNE – 2020

#### Cadre du stage

##### *Constitution des groupes*

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Pour cet atelier sont bienvenus ceux qui ont déjà travaillé en atelier et ceux qui en font la découverte, dans ce cas, la maîtrise du français est requise.

##### *Règles de participation*

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein. Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement :

- Respect du cadre de l'atelier basé sur trois principes : l'écriture, la lecture et les retours.
- Participation active aux propositions d'écriture.
- Ecoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes (critique constructive plutôt que jugement).
- Conscience du bien vivre ensemble.

##### *Respect du droit de propriété intellectuelle*

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

##### *Rôle de l'animateur*

- Concevoir les propositions et la démarche de progression.
- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes.
- Garantir le respect des règles de l'atelier et du cadre générale du stage. Il est un membre du groupe comme un autre sur la gestion des repas.
- Donner des informations pour l'organisation de votre après-midi libre.

#### Règles de fonctionnement de l'association

##### *Votre statut*

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif du stage.

##### *Responsabilités et assurances*

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens » pour les activités proposées par l'association durant votre stage.

En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)
- problème sanitaire (virus, pandémie ...)

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout en ou partie du voyage ou du stage suite à ces événements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue.

##### *Les arrhes et le solde*

Les arrhes sont encaissées un mois avant votre stage et ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part. Le solde est à envoyer quinze jours avant le stage par chèque ou par virement.